



M. Olivier Véran
Ministre des Solidarités et de la Santé
14 avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Courrier recommandé avec accusé de réception

Objet : Préavis de grève

Monsieur le ministre,

L'Union syndicale de la psychiatrie (USP) dépose un préavis de grève national pour la journée du 18 novembre 2021. Ce préavis concerne tous les personnels médicaux ou non, quel que soit leur mode d'exercice en psychiatrie ou dans le médico-social.

L'USP appelle à manifester et à se joindre à la population et aux organisations et collectifs parties prenantes de « l'Appel de la convention nationale du 25 septembre pour la défense du médico-social, de la psychiatrie et de l'accès aux soins pour tous ». L'USP en est signataire en son nom propre et également en tant que membre fondateur du mouvement Printemps de la psychiatrie pour un renouveau des soins psychiques.

Avec les autres organisations, nous exigeons :

- Une revalorisation générale des salaires de tous les personnels et une reconnaissance des qualifications des professionnels. Plus globalement, et par-delà les salaires, des mesures permettant l'arrêt de l'hémorragie des infirmiers et médecins de l'hôpital public, c'est-à-dire l'amélioration des conditions de travail et leur participation réelle à la gouvernance de l'hôpital.
- Un renforcement significatif des moyens financiers pour les établissements, ce qui passe par la suppression de l'enveloppe fermée et une augmentation substantielle du budget 2022.
- L'arrêt de toutes les fermetures d'établissements, de services et de lits et la réouverture de lits et places autant que de besoin.
- De réelles mesures qui garantissent l'accès, la proximité et l'égalité de la prise en charge pour la population sur tout le territoire.

L'USP n'a pas été satisfaite des annonces du président de la République à l'issue des Assises de la Santé Mentale et de la Psychiatrie. Nous ne pouvons que nous féliciter des mesures concernant la prévention et la déstigmatisation des maladies mentales, mais c'est l'ensemble des politiques sociales que le gouvernement doit revoir s'il veut que diminuent les souffrances individuelles. Les souffrances psychiques ont plusieurs déterminants, l'aliénation sociale étant très importante.

Les nouveaux moyens accordés pour continuer à faire vivre la psychiatrie de secteur sont nettement insuffisants et ne permettront pas d'avoir les coudées franches pour remplir ses missions d'accueil de tous et « d'aller vers », puisque tel est son rôle en travaillant les liens avec les acteurs de la cité.

L'USP souhaite notamment, pour la psychiatrie de secteur et pour la santé d'une façon générale, en revenir au service public (et non à l'hôpital entreprise ou nous ne sommes que des prestataires de service) et que s'arrête de toute urgence la privatisation de la santé.

- L'arrêt des politiques d'appels à projet, qui mettent en concurrence les secteurs, les pôles,

les établissements.

- Un changement radical dans la gouvernance, avec véritable pouvoir de décision accordé aux médecins, aux personnels non médicaux et aux usagers. Un retrait de toute fonction managériale aux responsables médicaux et non médicaux.

- L'arrêt de la réforme du financement de la psychiatrie, qui introduit un compartiment à l'activité qui va venir modifier notre travail clinique selon des critères budgétaires, au profit d'une dotation « à l'habitant ».

- la suppression de la notion d'efficience, de *bench marking* et de ce qu'elles sous-tendent, de tout projet d'intéressement,

- le rétablissement de l'égalité d'accès aux soins, la suppression de tous les restes à charge, le 100 % Sécurité sociale et la reconversion de toute la bureaucratie gestionnaire et comptable (lié à la T2A), qui a généré un surcoût considérable pour faire moins bien.

Aucune once de l'attention portée au patient ne doit être détournée, parasitée par ces mécanismes.

L'USP demande également solennellement qu'il en soit fini de ces éternelles refontes de la loi concernant l'irresponsabilité pénale, qui vont toujours plus loin dans la « punissabilité » des malades mentaux.

L'USP appelle donc le 18 novembre 2021 à l'Unité nationale pour sauver la psychiatrie et le service public de santé.

Veillez accepter, Monsieur le ministre, nos salutations syndicales.

Delphine Glachant, présidente.

Pierre Paresys, vice-président.